



## Loyer sur local commercial

-----  
Par PierreS

Bonjour.

Je mets en location depuis 2024, en nom propre, un espace commercial vide pour une agence immobilière.

Je ne sais pas quel statut adopter. Je n'ai pas de rcs ou Imp.

Je ne sais également pas comment, (quelles cases de l'avis d'imposition) déclarer cela.

Merci de bien vouloir m'éclairer sur le sujet.

Bien cordialement.

PierreS

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous devez faire une déclaration de revenus fonciers : soit au réel (2044) soit au micro-foncier => lire la notice !

-----  
Par PierreS

Merci.Bonne journée